

	POSSIBILITÉ MATÉRIELLE	
	OUI	NON
APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE		
Maintien de la distanciation sociale (respect d'une distance de 1m entre les personnes dans tous les contextes)		
à l'arrivée dans l'école		
aux abords de l'école		
pendant les récréations		
dans la circulation au sein de l'école (couloirs, préaux)		
pendant la restauration scolaire		
en classe		
dans les sanitaires		
SANITAIRES : Lavage des mains dans toutes les situations		
Lavage des mains avant l'entrée en classe		
Lavage des mains après les récréations		
Lavage des mains avant le repas		
Lavage des mains après le repas		
Lavage des mains avant et après le passage aux toilettes		
Lavage des mains après avoir toussé, s'être mouché, avoir éternué		
Présence de savon liquide et en quantité suffisante pour un réapprovisionnement		
Présence de papier toilettes et en quantité suffisante pour un réapprovisionnement		
Présence de serviettes en papier jetables et en quantité suffisante pour un réapprovisionnement (pas de torchon ou serviette en tissu)		
Aération des sanitaires le matin avant arrivée des élèves 10 min minimum à chaque fois		
Aération des sanitaires pendant les récréation 10 min minimum à chaque fois		
Aération des sanitaires pendant le déjeuner 10 min minimum à chaque fois		

Aération des sanitaires après la classe 10 min minimum à chaque fois		
Possibilité de superviser le lavage des mains		
Port du masque obligatoire dans les situations où les règles de distanciation ne peuvent être respectées		
2 masques par jour et par enseignant-e pour les temps de présence fournis par l'Éducation nationale		
2 masques par jour et par enseignant-e pour les temps de transport fournis par l'Éducation nationale		
masques pour ATSEM, agents d'entretien, personnels cantine, périscolaire fournis en quantité suffisante par la Mairie		
2 masques par jour et par AESH pour les temps de présence fournis par l'Éducation nationale		
2 masques par jour et par AESH pour les temps de transport fournis par l'Éducation nationale		
masques pour élèves d'élémentaires (facultatifs : si les élèves le souhaitent ou si avis du médecin référent) fournis par l'Education Nationale		
Nettoyage des locaux		
avant le 11 mai		
Nettoyage avant ouverture des locaux (<i>nettoyage habituel</i>)		
Réservoirs d'eau naturelle (eau de pluie) vidés et asséchés		
Nettoyage et désinfection avant ouverture des locaux utilisés pour l'accueil des enfants des personnels soignants et autres profession (<i>nettoyage approfondi</i>)		
Nettoyage et désinfection avant ouverture du matériel utilisé pour l'accueil des enfants des personnels soignants et autres profession (<i>nettoyage approfondi</i>)		
à partir du 11 mai		

Nettoyage et désinfection des sols au minimum 1 fois par jour		
Nettoyage et/ou désinfection plusieurs fois par jour des sanitaires (lavabos, toilettes, robinets, chasse d'eau, interrupteurs ...)		
Nettoyage et/ou désinfection plusieurs fois par jour des points de contact (poignées de porte, rampes d'escaliers, interrupteurs...)		
Nettoyage et/ou désinfection plusieurs fois par jour du matériel pédagogique et des objets manipulés par les élèves		
Nettoyage et/ou désinfection plusieurs fois par jour des tables, des chaises, du matériel si des groupes d'élèves se succèdent dans la même pièce		
Nettoyage-désinfection en dehors de la présence des élèves		
Mise à disposition de lingettes désinfectantes		
Poubelles vidées tous les jours		
Nettoyage des poubelles tous les jours		
Changer et laver le linge ou draps dès que souillés (en maternelle)		
Formation, information et communication des personnels, des parents, des élèves		
Formation aux gestes barrières, règles de distanciation et port du masque en appui avec le personnel médical de l'EN		
Information des parents au sujet des consignes sanitaires		
Information des élèves au sujet des consignes sanitaires		
Accueil des élèves		
Filtrage des arrivées et flux de personnes (en respectant le plan Vigipirate)		
Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les adultes		
Modélisation d'un sens prioritaire de passage ou entrée/sortie distincts		
Balisage pour maintenir la distanciation sociale (rubalise, marquage au sol, barrières..)		
Signalétique simple et facile à comprendre		

Maintenir les portes ouvertes pour limiter les points de contact		
Salle de classe		
Respect de 4m2 par élève		
Groupe d'élèves stables (mêmes élèves accueilli-es tous les jours)		
Pas de tables en face à face		
Mobilier ou matériel non utilisable neutralisés (proscrire tout matériel manipulable à plusieurs (ex : "coins" en maternelle)		
Possibilité de limiter les déplacements dans la classe		
Aération des locaux 15min minimum à chaque fois		
Salles de sieste adaptées à la distanciation sociale		
Pas d'échange d'objets personnels		
Matériels pédagogiques désinfectés		
Récréations		
Temps de récréation échelonnés		
Respect de la distanciation sociale entre élèves		
Pas de jeux de contact, ballons, jeux extérieurs, structures collectives, jeux collectifs (ou assurer une désinfection après chaque utilisation)		
Activités physiques		
Espace suffisant pour respecter les règles de distanciation sociale		
Pas de sports collectifs avec ballons, sports de contact, matériel collectif (ou désinfecté)		
Gestion cas covid		
Pièce dédiée sous la surveillance d'un adulte		
Élève isolé-e du groupe avec un masque		